

Chronique philatélique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **26 (1980)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chronique philatélique

Le Liechtenstein renonce à un timbre spécial dédié aux Jeux Olympiques

La Principauté du Liechtenstein n'émettra pas de timbre-poste spécial dédié aux « Jeux Olympiques d'été de Moscou ».

Le Gouvernement liechtensteinois a pris cette décision en raison de la situation née de l'intervention militaire soviétique en Afganistan. De plus, l'universalité de ces jeux n'est plus garantie remarque encore le Gouvernement de Vaduz.

Ce dernier avait été interpellé par des parlementaires qui l'avaient invité à prendre une telle décision. Les autres timbres prévus pour la même émission sortiront plus tard, pour des raisons techniques.

(A.T.S.)

Pionniers de l'aviation postale Une exposition philatélique à Lausanne

A l'occasion de la journée suisse de l'aérophilatélie, une bourse-exposition s'est tenue au foyer du théâtre, à Lausanne. La Société lausannoise de timbrologie, forte de sept cents membres, présentera une exposition de collections d'aérophilatélie et une bourse de timbres-poste, réunira des marchands de Suisse alémanique et de Suisse romande. La capitale vaudoise a organisé cette manifestation parce que le sujet choisi pour cette journée est le souvenir du premier vol interville suisse, Avenches-Payerne, en 1910. Une enveloppe présentant les aviateurs vaudois Failloubaz et Grandjean, héros de l'opération, ainsi qu'un « coucou » d'époque, a été mise en vente. Une automobile postale stationnera à l'entrée sud du théâtre de Lausanne et oblitérera le courrier avec un très beau cachet.

(A.T.S.)

Appel du Président de la Confédération en faveur du Don Suisse de la Fête Nationale

Chères concitoyennes
et chers concitoyens

Depuis le 23 mai les timbres PRO PATRIA du Don Suisse de la Fête Nationale sont mis en vente dans toute la Suisse. Les timbres édités cette année marquent le début d'une nouvelle série consacrée aux enseignes d'artisans, d'auberges et de services postaux, dont la diversité est bien connue. La vente de ces timbres doit contribuer à nous faire mieux connaître les créations de l'artisanat et à éveiller l'intérêt du public pour l'étude des traditions populaires. Les timbres édités pour la Fête Nationale 1980 représentent quatre enseignes d'artisans.

La moitié du produit de la vente est destinée à l'Association suisse de tourisme pédestre, l'autre à l'Aide aux mères.

L'urbanisation et la motorisation croissantes, le bruit et la pollution de l'air incitent l'homme à rechercher une compensation dans la nature. Des milliers de personnes la trouvent dans la randonnée par monts et par vaux. Depuis des années, l'Association suisse de tourisme pédestre entretient un réseau de chemins pour piétons bien balisés de quelque 50 000 kilomètres, qui traversent les régions les plus variées de notre pays, menant à nombre de curiosités naturelles et historiques. C'est à améliorer et à développer ce réseau que servira une partie du produit de la vente des timbres 1980.

Le but de l'Aide aux mères est de prêter assistance aux mères de condition modeste, frappées par la maladie. Créés il y a 54 ans par le Don Suisse de la Fête Nationale, les comités cantonaux de cette œuvre accordent aux mères dans le besoin des secours, notamment sous forme de soins à domicile, de séjours de convalescence, de cures médicales et de traitements dentaires. « Agir rapidement, c'est aider doublement », comme le dit la devise que s'est donnée l'œuvre.

Je suis persuadé que les deux objectifs visés par la vente de timbres bénéficieront de l'approbation générale. C'est pourquoi je vous demande d'encourager, en achetant des timbres PRO PATRIA, l'activité de l'Association suisse de tourisme pédestre et de l'Aide aux mères.

Georges-André Chevallaz
Président de la Confédération

UN PEU D'HISTOIRE POUR NOS PHILATÉLISTES

Guillaume Tell : légende nordique

Sous le règne du roi du Danemark, Harold Blaaland, de 926 à 985, se trouvait à sa cour un officier intelligent qui avait toute la confiance royale et se nommait Tokon.

Très fier de ses exploits, il se vanta un jour, devant toute la cour, de son adresse à l'arbalète et déclara qu'il pouvait transpercer d'une seule flèche une petite pomme placée sur un pieux.

Le roi, auquel cette vantardise avait déplu, le mit au défi, en lui précisant que cette pomme serait mise sur la tête de son fils.

Tokon accepta l'épreuve et la pomme mise sur la tête de l'enfant. Après avoir tiré deux flèches de son carquois, Tokon arma son arbalète, tira et transperça la pomme.

Le roi lui ayant demandé la raison de la deuxième flèche, Tokon lui répondit : Sire, si ma première flèche avait tué mon fils, la deuxième aurait été pour vous.

L'histoire de Guillaume Tell, en Suisse, est l'exacte transposition de la légende nordique.

La Chronique Nationale de Conrad Justinger, secrétaire du Conseil de Berne, en 1420, soit plus de cent ans après l'émancipation des Waldstätten, parle de l'insurrection des cantons primitifs comme résultat de l'oppression des seigneurs.

Mais ce n'est que 163 ans après l'épreuve de la pomme, soit en 1470, qu'un chant populaire, en allemand, parle de l'archer d'Uri en lui donnant le nom de Guillaume Tell et de son fils Walter.

Légende ou répétition d'un même fait dans un espace de temps de 100 ans minimum et à plus de 20 000 km de distance ?

Ce qui fit dire à Voltaire : « Avouons que ces histoires de pommes sont bien suspectes ».

La tradition populaire fit le reste.

Guillaume Tell immortalisé par une chapelle à l'endroit où il aurait sauté du bateau du bailli, monument commémoratif à Altdorf sur la place du Marché, chapelle érigée en 1588 en sa mémoire, rénovée en 1950.

Guillaume Tell cité dans les ouvrages historiques de E. Fischer, de W. Martin, dans le Manuel Scolaire de Grandjean et Jeanrenaud, etc.

Entre le héros légendaire ou le héros patriotique, les hommes, gardant au fond de leur cœur un petit coin d'enfant qu'ils ont été, ont préféré le héros légendaire avec tous les rêves que cela comporte.

A. Barriot